

voyagent constamment dans le Nord pendant le printemps, visitant les écoles et lorsqu'ils rencontrent une personne compétente qui désire s'installer dans une région particulière du Nord, ils pourraient lui dire: «Venez travailler avec nous. Vous serez employé à partir du 1^{er} septembre». Mais cela est impossible lorsque le recrutement des travailleurs sociaux est soumis aux règlements de la Commission du service civil. On peut ménager une entrevue avec eux à leur lieu de travail mais leur dossier doit revenir à Ottawa d'où plus tard on leur écrit. Deux mois peuvent s'écouler entre-temps. Puis la commission doit étudier leurs qualifications. On perd ainsi beaucoup de temps.

Je demande au ministre d'essayer de s'entendre avec la Commission du service civil dans le but d'affranchir des dispositions de la loi du service civil tous les cadres destinés au Nord canadien et de recruter ceux-ci par les mêmes voies que les enseignants. Monsieur le président puis-je déclarer qu'il est cinq heures.

(Rapport est fait des résolutions adoptées en comité de subsides, qui sont adoptées.)

M. l'Orateur suppléant: Vu qu'il est cinq heures la Chambre passe maintenant aux travaux d'initiative parlementaire inscrits au *Feuilleton*, à savoir les bills privés et les bills publics.

L'hon. M. Laing: Monsieur l'Orateur, j'aimerais vous informer que, sauf erreur, il y a eu certains pourparlers entre le leader du gouvernement et des députés d'autres partis, et la Chambre serait prête à renoncer à l'heure des mesures d'initiative privée; ainsi on pourrait terminer l'étude des crédits du ministère et cet arrangement répondrait à mes vœux, car ce sont les crédits de mon propre ministère.

● (5.00 p.m.)

M. Knowles: A mon avis, monsieur l'Orateur, l'assertion est exacte. Des délibérations ont amené un accord de ce genre.

M. Rapp: Monsieur l'Orateur, sauf erreur, les leaders des partis à la Chambre en sont arrivés à cet accord.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre consent-elle à l'unanimité à supprimer l'heure consacrée aux affaires inscrites au nom des députés?

Des voix: D'accord.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Richard.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

Administration—

1. Administration centrale, y compris les subventions selon le détail des affectations, \$2,196,100.

M. Orange: Monsieur le président, je me rends compte de l'urgence qu'il y a d'approuver les prévisions de dépenses du ministre. Il comprend comme moi, j'en suis sûr, que les membres de tous les partis ont consenti à continuer l'étude des crédits. Par conséquent, je renferme d'être aussi bref que possible dans les remarques qu'il me reste à faire.

Bon nombre des gens du Nord se préoccupent surtout de l'expansion du système d'enseignement dans les territoires. Il ne serait que juste, je pense, de dire que l'enseignement vise à fournir à l'individu les moyens de vivre dans son milieu. On a prétendu qu'à l'heure actuelle le système scolaire dans le Nord ne se propose pas d'adapter l'étudiant moyen aux conditions qui existent dans le Nord; il tend plutôt à permettre à un individu de vivre dans une société individuelle.

De fait, monsieur le président, ce que nous prétendons maintenant c'est que le système d'éducation, qui à plusieurs égards se fonde sur les normes et les programmes d'étude du Sud, ne répond pas à tous les besoins de la population nombreuse et variée qui vit dans le Nord. Nous reconnaissons qu'il y a une grande différence entre les centres urbains, les métropoles telles que Yellowknife, et les petites collectivités de l'Arctique comme Arctic Bay et Pond Inlet. C'est le dilemme dans lequel les autorités en éducation et la population du Nord sont enfermées présentement.

Je ne peux penser à un meilleur moyen de faire une proposition positive que de signaler au ministre un éditorial paru dans «The Drum», qui est maintenant un de nos six hebdomadaires du Nord, dans lequel on estime qu'à la lumière du rapport de la Commission Carrothers et de deux autres commissions d'enquête sur des aspects particuliers de la vie dans le Nord, il y aurait peut-être lieu d'instituer une commission d'enquête sur l'éducation dans les Territoires du Nord-Ouest pour étudier les besoins et les perspectives des programmes et des exigences en éducation dans les Territoires. Ce comité d'enquête commencerait, comme le proposait le rédacteur du «Drum», au niveau de l'école maternelle pour s'étendre jusqu'au niveau universitaire. Le ministre voudra peut-être étudier la question.